Ville de Montréal
Service du capital humain
Description de tâches Col bleu

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
MÉCANICIEN(NE) D'EXPERTISE	607870	014086	19

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail consiste à effectuer de l'authentification de véhicules et des expertises mécaniques sur des véhicules impliqués dans des infractions criminelles, dans des délits de fuite ou dans des accidents mortels en vue d'établir les diagnostics pertinents nécessaires à l'enquête policière et à un éventuel témoignage en cour.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Il est tenu d'effectuer l'expertise requise sur les véhicules afin d'y déceler les défectuosités ou anomalies de tous genres, d'établir un diagnostic et compléter son rapport. Il doit de plus traiter le métal de certaines parties de véhicules en vue d'identifier leurs numéros de série. Il est également tenu de témoigner en cour à titre d'expert. Un employé de rang supérieur vérifie son travail.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Vérifie, en atelier, l'authentification de véhicules volés ou maquillés. Effectue des expertises mécaniques sur des véhicules impliqués dans des infractions criminels, dans des délits de fuite ou dans des accidents mortels en vue d'établir les diagnostics pertinents.
2. Analyse et interprète la nature des défectuosités ou anomalies constatées et établit un diagnostic.
3. Enlève et repose diverses pièces de véhicules motorisés telles que pompes à eau, moteur, etc. et utilise, au besoin, une torche acétylène.
4. Localise les numéros de série connus et confidentiels et les examine afin de détecter s'il y a eu falsification.
5. Choisit la technique appropriée pour l'identification ou la restauration de numéros de série falsifiés selon la nature du métal à traiter et le genre de falsification observée.
6. Traite les métaux à l'aide d'acides afin de faire ressortir des numéros de série confidentiels et de restaurer ceux qui ont été altérés ou falsifiés. Prépare et chauffe les métaux ou alliages réguliers et spéciaux si nécessaire.
7. Consulte les bases de données misent à sa disposition et entretient des contacts avec les manufacturiers.
8. Prépare, à l'intention des requérants du service de la Police, des rapports techniques détaillés relatifs à la condition mécanique des véhicules et appareils motorisés inspectés; les soumet à son supérieur pour approbation.
9. Témoigne et agit à titre d'expert devant les cours de justice pour le Service de la police.
10. Recommande la mise "hors circuit" de certains véhicules et appareils motorisés.

YT

QUALITÉS REQUISES

Bonne connaissance :

- de la construction et du fonctionnement des véhicules et appareils motorisés;
- des techniques et des pratiques utilisés dans l'exercice du métier;
- du français parlé et écrit et connaissance minimale de l'anglais parlé;
- des outils de bureautique.

Habileté :

- à diagnostiquer les causes de défectuosités;
- à rédiger des rapports claire et concis;
- à faire preuve de tact et de courtoisie;
- à s'exprimer clairement devant une cour de justice.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION :

- détenir un diplôme d'études professionnelles pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation;
- posséder un permis valide de chauffeur et pouvoir se qualifier avec succès aux divers examens relatifs à la conduite automobile administrés par la Ville de Montréal.

EXPÉRIENCE :

- posséder un certain nombre d'années d'expérience pertinente à la fonction ou toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction.

Le candidat ne doit pas avoir été condamné pour infraction ou actes criminels incompatibles à la nature de la fonction.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2011	02	03	